



Le Chiffre Déchaîné

Bulletin d'Information CGT des salarié.e.s de l'expertise comptable et du commissariat aux comptes – n°109

La réunion de la CPPNI s'est déroulée le 5 avril 2019.

La CFDT a fini par signer l'accord concernant la contribution conventionnelle pour la formation professionnelle. Hormis la CFTC, ce sont donc toutes les organisations syndicales de salarié.e.s qui ont reconduit l'accord préexistant pour deux ans. Un bilan sera effectué au terme des deux ans afin de savoir à quoi a servi cette contribution et surtout si cette dernière doit être augmentée ou non au regard des dépenses de formation. Et ce, d'autant que la collecte légale ait fortement diminué.

La question des minima conventionnels a été de nouveau abordée. Le patronat avait laissé entendre qu'il pourrait aller jusqu'à 1,8% d'augmentation sur l'ensemble de la grille, ce qui faisait passer le point :

- Valeur de base : 109,54 euros
- Valeur hiérarchique : 67,46 euros

Une organisation syndicale était prête à signer l'accord en l'état. Mais celle-ci, seule, ne représentait pas les 30% de représentativité requis pour pouvoir signer. D'autres organisations demandaient entre 2% et 2,5% d'augmentation.

ECF et IFEC ont alors proposé une augmentation de 1,86% en expliquant qu'ils allaient au-delà de leur mandat mais qu'ils en prenaient la totale responsabilité. Le premier coefficient était donc porté à 1531,58 euros.

Rien n'y a fait. Mais des organisations ont proposé de signer à 1,9% à condition que l'effet de cette augmentation soit rétroactif au 1^{er} janvier 2019. L'IFEC est resté sur sa position...à savoir une augmentation de 1,86%. ECF, quant à elle, a accepté le 1,9%...mais applicable à l'arrêté d'extension.

Aussi, le point devient :

- Valeur de base : 109,64 euros
- Valeur hiérarchique : 67,53 euros

Rien ne dit que dans les jours qui suivent, IFEC ne signera pas. Chacune et chacun appréciera la teneur de la négociation...0,1% d'augmentation...puisque l'on est passé de 1,8% à 1,9%. C'est tout simplement irréaliste. Alors même que le coût de la vie augmente (cf. notre dernier BI), que les salariés ont de plus en plus de mal à terminer les fins de mois, on distribue des cacahuètes.

Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à fsetud@cgt.fr avec la mention « Experts comptables »



Pour nous aider dans la négociation, adhérez ou faites adhérer à la CGT !

Nom : Prénom :
Entreprise..... Fédération :
Téléphone:.....Courriel:.....@.....

A retourner à la Fédération CGT des Sociétés d'Etudes à l'adresse ci-dessous

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes